



Interprétations politiques de la causalité terroriste

Caroline Guibet Lafaye

► To cite this version:

Caroline Guibet Lafaye. Interprétations politiques de la causalité terroriste. Metabasis, 2016, Frammenti 3, XI (21), 10.7413/18281567079 . hal-01352744v2

HAL Id: hal-01352744

<https://hal.science/hal-01352744v2>

Submitted on 25 Oct 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

INTERPRETATIONS POLITIQUES DE LA CAUSALITE TERRORISTE

Political understanding of terrorism¹

Caroline GUIBET LAFAYE²

Résumé : Jusque dans les années 2010, la violence idéologique et politique était appréhendée, en France, à partir du champ sémantique du terrorisme. Progressivement, ce terme a cédé le pas à celui de « radicalisation », dont la sphère de pertinence est bien plus étendue que celle du premier. Bien que faisant référence à des phénomènes distincts, leur approche interprétative sur la scène politique a peu évolué. À partir d'une analyse systématique des discours politiques de 1980 à 2016, nous mettrons en évidence les facteurs privilégiés par le politique pour rendre compte de la radicalisation. Trois paradigmes dominants se dessinent : le déterminisme social, l'hypersubjectivation, l'occultation des raisons. Que ce soit à travers une approche subjective ou objective, les facteurs convoqués par le politique pour rationaliser cette violence participent systématiquement de sa dépolitisation.

Mots clefs : Radicalisation, terrorisme, discours politiques, internet, déterminisme social.

Abstract: Until the 2010s, the ideological and political violence was described in France by reference to terrorism. Gradually "terrorism" has given way to "radicalization" though the latter has a larger field of application. Although "terrorism" and "radicalization" refer to different phenomena, their interpretations in the political sphere do not differ genuinely. We proceed to a systematic study of French political discourses from 1980 to 2016 to investigate the reasons they raised to explain the radicalizations. Three main paradigms appear: social determinism, a hypersubjectivation, a tendency to hide reasons. The factors political discourses refer to, either in a subjective approach or in an objective approach, lead to a systematic depoliticization of the radicalization processes and the violence they sometimes cause.

Key words: Radicalisation, terrorism, political discourses, Internet, social determinism.

¹ Ce texte a été publié dans une version courte dans la revue *Metabasis.it*, Frammenti 3, XI, n° 21, Univ. Insubria – Varese (Italie), mai 2016, DOI: 10.7413/18281567079,

http://www.metabasis.it/articoli/21/21_Guibet%20Lafaye.pdf. [ISSN : 1828-1567]

² CNRS, Centre Maurice Halbwachs, 48 Bd Jourdan, F-75014 Paris ; caroline.guibetlafaye@ens.fr.

Introduction

Dans un contexte politique où les sciences sociales sont accusées d'excuser (voir Valls, 9/01/2016¹), lorsqu'elles cherchent à comprendre la violence politique et la violence d'agents réduits à leur dimension criminelle (voir Codaccioni, 2015), nous avons voulu mettre en évidence les paradigmes explicatifs que le discours politique convoquait, de façon privilégiée, pour rendre compte d'actes meurtriers revendiqués. La sémantique actuelle tend à glisser du champ du terrorisme à celui de la radicalisation. Ce passage permet un élargissement de la menace et des cibles de l'action publique, en matière de prévention du terrorisme. Il ne s'agit en effet plus simplement de cibler des auteurs d'actes mais des individus pris dans des processus, des personnes faisant l'objet d'un soupçon, en raison d'une intentionnalité imputée. Ce ciblage des intentions est concomitant d'une propension consistant à se concentrer sur les processus subjectifs plutôt que sur les actes. Ainsi la figure du danger n'est plus le terroriste, c'est-à-dire celui qui a posé des actes mais une figure largement plus indéterminée, dont la description se fonde soit sur un processus (désigné par le concept vague de radicalisation) soit sur des signes dont la détermination est imprécise et subjectivée. L'ambiguïté et l'indétermination portées par la notion de radicalisation permettent ainsi aux autorités de bénéficier d'une grande marge de liberté dans leurs pratiques d'énonciation et de désignation (voir Ceyhan, 2001). Le subversif prend alors une multitude de visages, la tâche des autorités politiques consistant à le démasquer, à l'identifier et à le désigner. Les dispositifs mis en place par le gouvernement, concernant la prévention de la radicalisation, reposent sur un champ sémantique ambigu, alimenté par l'indétermination des dispositifs narratifs et la non-résolution des controverses soulevées par leurs significations. Ils justifient l'adoption des politiques sécuritaires et instituent certains experts en autorités (spécialistes, professionnels, conseillers du prince, etc.).

Nous avons montré, en d'autres lieux (Guibet Lafaye et Brochard, 2016), à travers une étude systématique de la presse faisant état d'atteintes aux biens et surtout d'atteintes aux personnes, qu'en dépit de la mise en lumière de certains facteurs, principalement psychologiques mais également sociaux ou endogènes aux organisations elles-mêmes, nombre d'articles médiatiques privilégient le motif du geste et de la décision *inexplicables*². Cette représentation de l'inexplicable s'articule selon plusieurs motifs. Il s'agit soit de présenter les faits sans les expliquer. Soit de les présenter sans proposer de motivation, à partir de laquelle les mettre en perspective, ce qui a pour effet de les faire apparaître comme immotivés³. Soit

¹ Quoique ce paradigme intervienne dès après les attaques du 11 Septembre (voir Jospin, 27/09/2001).

² « Sur les mécanismes par lesquels une jeune fille, apparemment bien sous tous rapports, bascule insensiblement dans la délinquance et le terrorisme, on n'en saura pas davantage. » (D. Schneidermann, *Le Monde*, 14/01/1988, « Le procès d'Action directe Au nom d'une "violence légitime" »). Ou encore « [...] Pourquoi ces attentats et ces assassinats, alors que le mouvement lui-même refluit et que les organisations gauchistes voyaient fondre leurs effectifs ? L'histoire personnelle du fondateur d'Action directe, Jean-Marc Rouillon, confident et ami du militant antifranquiste Puig Antich, bouleversé par la mort de ce dernier qui a subi le supplice médiéval du garrot en Espagne en 1974, explique en partie cette dérive. Mais *il reste un mystère Action directe, que cette enquête ne dissipe pas.* [...] Le terrorisme d'Action directe se produit dix ans plus tard, *dans une France plutôt apaisée*, où les anciens de mai 68 se fondent dans une société qui les accepte plutôt bien. C'est un paradoxe : les dirigeants de mai 68 ont beaucoup réfléchi à la violence et l'ont même prônée, tels Alain Geismar et Serge July en 1969 dans un livre intitulé *Vers la guerre civile*, mais ils ne l'ont guère pratiquée. [...] » (*Le Monde*, 8/12/2001).

³ Un procédé analogue consiste dans l'« obfuscation » qui consiste à « montrer une réaction sans montrer ce à quoi la réaction répond, une riposte sans attaque, une réplique sans interlocution » (Dayan, 2005, p. 204).

d'intégrer dans la logique interprétative, donnant la parole à d'anciens camarades¹ ou à des experts², l'absence d'explication comme un élément de l'argumentation. L'absence d'explication culmine dans ce que nous avons nommé « la solution de continuité » qui, en tant que telle, n'explique rien mais permet de poser un label, en l'occurrence la « radicalisation » sur un phénomène qui pourtant relève davantage d'un processus, de « *“petits” choix successifs* » (Sommier, 2012, p. 23) que d'un basculement³. L'interprétation de l'usage de la violence à partir du prisme de la solution de continuité esquisse un script ou une heuristique du jugement, lesquels constituent des fondements du jugement social ordinaire (Meyer, 2000), en particulier lorsqu'il cherche à produire des inférences causales⁴. La convocation de ce type de script – ainsi que la mobilisation du paradigme de l'irrationalité⁵ – occulte le fait que ces actions violentes qualifiées de folles et d'irrationnelles sont sous-tendues par une *rationalité précise*, parfois de type stratégique, et qu'elles constituent des réponses à des actes commis par ceux désignés comme les adversaires ou les ennemis.

Le présent article vise donc à comparer l'épistémologie de l'acte politique violent, voire meurtrier, théorisée par les sciences sociales et celle que convoque la rhétorique politique.⁶ Nous verrons en particulier comment le discours politique contemporain présente le fameux « point de rupture »⁷, décrit comme le franchissement de la frontière qui sépare la pensée radicale de l'action violente. Ce « point de rupture » est conceptualisé comme un seuil que tous les individus en voie de radicalisation n'atteignent pas, mais que seuls « *les plus vulnérables* » finissent par franchir. La démonstration proposée établira que le discours politique fait fond sur des facteurs individuels et psychologiques – plutôt que structurels, sociaux (socioéconomiques) ou politiques (et géostratégiques), écartant systématiquement ces derniers des déterminants de ces actes. Afin de saisir comment cette primauté est orchestrée, nous nous appuierons sur la notion de « réorganisation du récit » (Collovald et Gaiti, 2006, p. 45), outil pertinent pour appréhender la production par le politique du discours sur la violence politique. Nous esquisserons ainsi la figure type de l'individu radicalisé, produite par les discours politiques et qui pourra en outre être comparée à celle produite par les *media*.

METHODOLOGIE

Pour analyser ces discours, nous avons procédé à une exploration systématique des déclarations, interviews, communiqués, conférences de presse, mis à disposition sur le site de

¹ « Rouillan n'est pas le sanguinaire qu'on veut bien dépeindre aujourd'hui. Je ne sais pas ce qu'il a fait ou n'a pas fait avec Action directe [...]. Franchement, je ne l'ai jamais vu se servir d'une arme. » [...] Ils [deux anciens camarades de Rouillan] affirment tous deux que *leur chemin s'est un jour séparé* de celui de Jean-Marc Rouillan » (*Le Monde* - 26/02/1987).

² Voir X. Crettiez, évoquant un « «terrorisme aveugle» » (*Le Figaro*, 26/06/2004) ; Jacques Tarnero, auteur d'un essai sur *Les Terrorismes* (Milan, 2001) (*La Croix*, 04/06/2002).

³ « À l'inverse de ce que les expressions communes comme « entrer en radicalité », « passer à la lutte armée » ou *a fortiori* « basculer dans » suggèrent, un individu ne « tombe » pas dans le terrorisme. Il y arrive par paliers successifs qui peuvent, dans les faits, être difficiles à dater, voire à identifier, au point que l'on pourrait parfois parler d'un « engagement par défaut » (Becker, 2006, p. 188), consécutif à de « *petits* » choix successifs dont aucun n'apparaît significatif en soi mais qui *in fine*, par effets de seuils et de cliquets, rendent difficile tout retour en arrière ou, en l'occurrence, la dé-escalade. » (Sommier, 2012, p. 23)

⁴ La théorie des scripts élaborée par Tomkins (1978) envisage ces derniers comme des postures idéo-affectives.

⁵ Qui fait fi des conclusions des sciences sociales en la matière (voir Bronner, 1998, 2001, 2009).

⁶ On parlera plus volontiers de « rhétorique politique » que de « pensée politique » dans la mesure où cette dernière n'est pas unifiée et ne peut nullement être envisagée comme celle d'un unique agent.

⁷ Le processus est parfois expliqué en trois phases de la radicalisation : une phase où la personne présente un *comportement normal* (sans plus de définition), une phase où cette personne, *graduellement* mais de plus en plus, *diverge* de ce comportement jusqu'à atteindre le soi-disant « point de rupture » (Lars Erslev, 2015, p. 179).

la Direction de l'information légale et administrative *Vie publique*¹. Ils émanent du personnel politique, membres du gouvernement ou de l'opposition, des institutions européennes. L'étude des déclarations, c'est-à-dire de discours préparés, mais également d'interviews ou de retranscriptions d'émissions télévisées, permet de contraster le discours officiel préparé et des discours moins travaillés, plus spontanés mais tout autant signifiants. L'analyse de contenu s'est adossée à une exploration chronologique et à un examen systématique des contextes sémantiques et historiques des occurrences du terme « radicalisation ». Ce terme permet de rassembler un total de 489 textes, couvrant la période du 20 mars 1980 au 15 mai 2016, c'est-à-dire plus de trente-cinq ans de production de textes politiques. L'année 2015 et le premier semestre 2016 regroupent à eux seuls 185 textes. Ce corpus a été complété par une étude des rapports publiés par les ministères de l'État relatifs au champ de la radicalisation et de sa prévention.

L'étude de ces discours – dont les principaux éléments ne peuvent être rappelés ici que de manière succincte – permet d'envisager la construction et l'interprétation par le pouvoir politique des chaînes causales conduisant au terrorisme et à la radicalisation. Après quelques rappels sur l'évolution du sens conféré à la notion de radicalisation dans le champ politique, nous explorerons les paradigmes convoqués, de façon privilégiée, par l'exécutif pour appréhender les processus de radicalisation, qu'ils soient objectifs, portant en particulier l'accent sur le déterminisme social, ou plus volontiers subjectifs, à travers le rôle conféré aux dérives sectaires. Ces éléments montreront la fonction dépolitisante du choix épistémologique de paradigmes subjectivistes, comme grille interprétative de la violence politique.

1. Interprétations sociologiques de la radicalisation

L'élucidation sociologique des phénomènes de radicalisation place l'accent, que ce soit dans la littérature anglo-saxonne ou francophone, sur des facteurs dont nous verrons qu'ils ne sont que très partiellement mobilisés dans le discours politique, en particulier celui de l'exécutif français. Alors que Castel (2006), Bonelli (2015) et Vermeren (2015) soulignent le rôle des facteurs économiques et de l'exclusion sociale dans les processus de radicalisation, touchant en particulier les jeunes des quartiers populaires, O. Roy (2002) ou F. Khosrokhavar (2014) privilégient une lecture convoquant des facteurs politiques (Crenshaw, 2005), tels la disparition des utopies des sociétés occidentales et le rôle de l'islam radical dans la fabrication d'une nouvelle utopie transnationale. D'autres font référence à la rationalité des acteurs que ce soit pour la dénoncer, en soulignant la dimension irrationnelle ou nihiliste du djihadisme (Glucksmann, 2002) soit, *a contrario*, pour mettre en évidence la rationalité des acteurs employant des moyens, jugés par eux optimaux, pour parvenir à des finalités sociopolitiques (Gambetta, 2005 ; Contamin, 2005). Une autre approche consiste moins à souligner les aspects individuels – dont la thèse de l'auto-radicalisation est l'archétype – que les dimensions collectives des processus en question, en suggérant que la radicalisation serait l'effet de réseaux d'un nouveau type, qui affaiblissent le rôle des personnalités et donnent naissance à des groupes radicaux sans hiérarchie (Sageman, 2004), ou encore qu'elle serait le produit de stratégies issues de l'appréciation des « avantages comparatifs », dans le choix de certains modes d'action (Contamin, 2005). La lecture culturaliste, pour sa part, voit dans la radicalisation une tentative de construction d'une forme de valeur sacrée et appréhende des organisations, telles Al Qaeda ou Daech, comme des mouvements de contre-culture (voir Altran, 2011, 2015). D'autres chercheurs enfin privilégient une interprétation multifactorielle des phénomènes de radicalisation, portant l'accent, selon les milieux sociaux des individus

¹ <http://www.vie-publique.fr/>

s'engageant dans ces processus, sur des motifs distincts (Khosrokhavar, 1997, 2016)¹. Ce surcroît de complexité est également au cœur des interprétations soulignant la convergence entre des logiques individuelles et des trajectoires collectives (Fillieule et Mayer, 2001).

2. Interprétations politiques de la radicalisation

2.1 ANALYSES PLURICAUSALES

Au sein du corpus constitué, certains discours sont emblématiques de la caractérisation, par le politique, des processus causaux conduisant à la violence (voir Alliot-Marie, 30/09/2008 ; Valls, 16/10/2012 et 5/02/2013). La multiplicité des facteurs explicatifs, que défend une partie de la sociologie et des sciences politiques, est très peu présente dans le discours politique. Certaines déclarations, venant plutôt du parti socialiste, proposent dès les années 2000 une approche pluricausale des phénomènes considérés (Jospin, 27/09/2001² ; Fabius, 29/08/2014), conjuguant causes subjectives et causes objectives. Ainsi L. Fabius, évoquant le Moyen-Orient, souligne en 2014 les raisons objectives du développement de la frustration chez certaines populations³, comme il le faisait déjà après le 11 Septembre et au moment de la guerre en Irak. Ce discours offre une des rares occasions, dans les années 2010, où des causes structurelles sont mises en avant pour expliquer les phénomènes de radicalisation. Le contexte auquel il fait référence est, en l'occurrence international, plutôt que national, cette différence ayant une valeur explicative. Une position identique, dénonçant les facteurs géopolitiques de la radicalisation, est également évoquée par le même ministre des affaires étrangères concernant la Syrie⁴.

La présentation la plus élaborée, dans les années 2010, d'interprétation des processus de radicalisation est proposée par L. Fabius à l'Assemblée nationale, suite à l'attaque de Charlie Hebdo et du supermarché casher.

« [...] À ce stade, les débats relatifs aux liens entre les attentats et la situation en Israël et en Palestine restent limités. S'agissant des causes, on peut en identifier trois principales séries.

- D'abord, des causes sociales nationales. En premier lieu, l'échec des structures d'encadrement : structures familiales, structures d'insertion, structures religieuses, structures éducatives. Deuxièmement, *l'exclusion économique et sociale, qui ne doit en aucune façon être une excuse*. Troisièmement, le ressentiment, la frustration, la haine de la société. Le sentiment se répand que les principes de la République, en particulier la laïcité, ne s'appliquent pas à tout le monde de la même façon.

- Deuxième série de causes : une offre idéologique qui favorise les conditions de la radicalisation, les *clivages idéologiques traditionnels* ayant beaucoup *moins de force* qu'avant. Certaines personnes *perdues* trouvent dans

¹ « chez les jeunes des banlieues, la radicalisation permet la sacralisation de la haine de la société, une haine produite par un sentiment d'exclusion économique et sociale, d'injustice et d'humiliation (Khosrokhavar, 1997) ; chez les jeunes de classes moyennes, elle est une réponse au vide de l'autorité, à la fatigue d'être soi, ou à une forme d'anomie. » (Khosrokhavar, 2016)

² « Les racines du terrorisme plongent dans le fanatisme, la haine des autres, une vision mortifère du monde et non dans les déséquilibres des relations internationales. Mais il y a, c'est vrai, chez trop de peuples, des tensions, des frustrations, une radicalité qui sont liées à l'inégalité des conditions. On sait l'injustice des rapports Nord-Sud, mais il y a aussi des problèmes au Sud, qui tiennent à *l'absence de démocratie, à l'accaparement des richesses, à des modèles inégaux et inefficaces de développement*. » (Jospin, 27/09/2001).

³ « Certains [États] n'en n'ont plus que le nom, résultat de décennies de mal-gouvernance qui les ont fragilisés, qui ont bloqué le développement et attisé les frustrations des peuples, constituant un terreau très favorable aux *radicalisations* et aux conflits. » (Fabius, 29/08/2014)

⁴ « la passivité de la communauté internationale a nourri le chaos provoqué par Bachar Al-Assad et d'une certaine manière a permis cette radicalisation. » (Fabius, 24/09/2014)

une version caricaturée de l'islam une clé idéologique leur permettant d'*échapper à leur médiocrité et à leur drame personnel*¹ avec, à l'appui, deux vecteurs bien identifiés : la prison et internet.

- Troisième série de facteurs : un environnement international qui crée les conditions du passage à l'acte. L'environnement international fournit matière au ressentiment, au discours victimaire et à la logique de représailles ; sur le plan opérationnel, il permet formation et préparation du passage à l'acte. Qu'il s'agisse de zones de chaos – en Irak, en Syrie, en Libye, au Yémen, au Sahel, en Somalie – ou de conflits non résolus, qui, comme le conflit israélo-palestinien, font figure d'abcès de fixation. » (Fabius, 14/01/2015)

Se trouvent évoquées trois séries de causes, notamment structurelles, socio-économiques et internationales – la troisième étant assez indéterminée. Les raisons subjectives mentionnées (ressentiment, frustration, haine de la société) coïncident avec des motifs psychologiques² – plutôt, par exemple, qu'avec des sentiments d'injustice.

2.2 FACTEURS OBJECTIFS

Néanmoins l'ensemble du corpus s'organise plutôt autour d'une ligne de clivage interprétative opposant approches subjectivistes et approches objectivistes. Ces dernières, privilégiées par les sciences sociales (voir Castel, 2006 ; Bonelli, 2015 ; Vermeren, 2015), placent l'accent, lorsqu'elles sont endossées par le discours politique, sur les facteurs structurels et sociaux, susceptibles de peser sur l'entrée dans les processus de radicalisation. Elle est très secondaire dans ces discours, bien qu'elle puisse s'y faire remarquer, en particulier au début des années 2000 et plutôt de la part d'hommes politiques se situant très à gauche sur l'échiquier politique. Ainsi après le 11 Septembre, J.-L. Mélenchon, fidèle à ses options politiques, assume une interprétation objectiviste de ces événements qui confère un rôle déterminant à la production des inégalités sociales et des structures inégalitaires³. Si l'approche objectiviste est parfois convoquée, elle est aujourd'hui mobilisée pour stigmatiser certains groupes sociaux plutôt que pour dénoncer l'impasse auxquelles conduisent des structures sociales discriminantes.

Les intérêts objectifs

Dans certains cas, plutôt rares, les intérêts objectifs des puissances impliquées dans les conflits sont désignés comme des facteurs pesant fortement sur les processus de radicalisation. Ainsi J.-P. Chevènement dénonce, en 2012, les effets, en termes d'intensification du fondamentalisme musulman au Moyen-Orient, de la poursuite exclusive de leurs intérêts par les pays occidentaux⁴. Il fait partie avec B. Kouchner du personnel politique qui insiste le plus

¹ S'opère en l'occurrence une stigmatisation individuelle de l'ordre de l'échec personnel, suggérant que c'est parce qu'on est personnellement en échec dans sa vie, en l'occurrence pas intégré que l'on devient terroriste, comme si tous les chômeurs devenaient des terroristes.

² « le ressentiment, la frustration, la haine de la société. [...] Certaines personnes *perdues* trouvent dans une version caricaturée de l'islam une clé idéologique leur permettant d'*échapper à leur médiocrité et à leur drame personnel* » (Fabius, 14/01/2015).

³ « n'oublions pas que nous vivons dans un monde injuste et brutal, que d'innombrables masses humains ont le sentiment d'être les jouets d'une histoire qu'ils ne contrôlent plus et qui les oppriment. » (Mélenchon, 13/09/2001) À l'inverse, L. Jospin développe, 15 jours plus tard, une approche subjectiviste imputant cette violence au « fanatisme, à la haine des autres, à une vision mortifère du monde » (27/09/2001).

⁴ « Dès les années 30, l'approvisionnement en pétrole fut l'alibi du grand arrangement entre l'Amérique et le *fondamentalisme wahhabite*. Plus près de nous, les intérêts croisés et la myopie politique ont secrété les connivences : Ainsi, en Algérie où de meurtriers attentats des GIA étaient revendiqués par ses dirigeants réfugiés à New York,

sur les causes internationales du terrorisme, dans la configuration du début des années 2000 où la violence n'a pas pour terrain l'hexagone. Ces déclarations contrastent avec d'autres comme celles de Ph. Douste-Blazy ou de M. Valls. Néanmoins les raisons objectives sont rarement présentées comme les seuls facteurs explicatifs de la violence politique, comme le montre un autre de ses discours :

« Ni les attentats contre New-York et Washington, ni la prise d'otages à Jolo, ni les assassinats en Algérie n'ont leur source dans la situation au Proche-Orient. Car il y a une logique folle propre à l'intégrisme. [...] L'échec [des mouvements nationalistes modernisateurs] à *sortir le monde arabe de la misère et de l'humiliation* a ouvert depuis trente ans un boulevard à la radicalisation intégriste. La France peut et doit agir pour contribuer à tarir les sources de conflit qu'instrumentalisent les intégristes et les fanatiques.¹ »
(Chevènement, 21/11/2001)]

De façon générale, la responsabilité des gouvernements ou des pays occidentaux est systématiquement minorée parmi les facteurs déclencheurs de la violence terroriste (voir Jospin, 27/09/2001)².

Des causes structurelles au déterminisme social

Les causes structurelles, touchant l'organisation sociale française, font également partie des facteurs les moins mentionnés dans les discours politiques du corpus, quoiqu'à partir des années 2010, il y soit fait allusion dans une logique de culpabilisation de certains groupes sociaux. Quelques déclarations se démarquent, que les inégalités (Chirac, 21/03/2002³), la ségrégation (Valls, 26/10/2015)⁴ ou les échecs du système scolaire (Girardin, 23/05/2015⁵) soient évoqués. Les facteurs de type objectif sont relégués au second plan, y compris par la ministre de l'éducation nationale se prononçant, devant un public de chercheurs certes probablement pas tous issus des sciences humaines et sociales. Elle déclare qu'« on trouve aussi bien des cas de radicalisation par la prison, avec des logiques de groupes, mais aussi des radicalisations dans l'apparente solitude d'une chambre, devant l'écran d'un ordinateur. » (Vallaud-Belkacem, 20/01/2016), semblant ignorer que des facteurs sociaux ou intersubjectifs

en Asie centrale où la guerre contre l'URSS justifia les alliances les plus sulfureuses avec les éléments intégristes les plus fanatiques. *Partout dans le monde arabo-musulman, l'islamisme a été encouragé pour contrer les forces progressistes et laïques*, les éléments actifs des réseaux islamistes trouvaient refuge à Londres. Oui, que d'aveuglement ! Les hérauts de la guerre du Golfe avaient promis l'avènement du règne du droit international et la paix au Proche-Orient. On mesure aujourd'hui ce qu'il en fut : un encouragement sans précédent à l'islamisme dans tout le monde arabo-musulman. L'Amérique avait fait le choix à courte vue, à des fins essentiellement pétrolières, de l'alliance avec les forces les plus conservatrices du monde arabe, afin de "ramener à l'âge de pierre" un Irak autoritaire certes, mais modernisateur et laïque. *Et la France au mépris de ses intérêts, au mépris d'une analyse à longue portée, avait emboîté le pas à cette politique sans vision.* C'était ouvrir la voie à la *radicalisation intégriste* et faire le lit d'actes barbares pensés par des cerveaux malades ! » (Chevènement, 7/11/2012)

¹ C'est une sorte de retournement des facteurs explicatifs.

² La comparaison des discours prononcés par des personnalités dites de gauche, en particulier socialistes, suite aux événements de 2001 aux États-Unis et à ceux de 2015 en France, atteste d'un rapprochement significatif de leur tonalité d'avec celle des discours défendus par la droite en 2001.

³ « au-delà de cet événement tragique [le 11 septembre], il faut s'attaquer aux inégalités croissantes *entre* nos sociétés. » (Chirac, 21/03/2002)

⁴ « Comment, dès lors, mieux casser les logiques de ségrégation, lutter contre les discriminations et prévenir la radicalisation » (Valls, 26/10/2015)

⁵ « Beaucoup de nos pays, y compris la France et les pays du groupe 1 de l'UNESCO, que j'ai l'honneur de représenter aujourd'hui, ont un système d'éducation et de formation qui ne contribue pas assez à réduire les inégalités, qui provoque de l'échec scolaire et qui n'assure pas l'accès de la jeunesse à un emploi décent. Or nous savons que l'absence d'une éducation de qualité pour tous est le terreau de la défiance des familles, de la désespérance des jeunes et de toute forme de radicalisation. » (Girardin, 23/05/2015)

– plutôt qu'un *deus ex machina* – puissent peser sur l'entrée dans les processus de radicalisation. La réduction des « types » de radicalisés au prosélytisme en prison et à la figure du loup solitaire participe à la fois de la territorialisation induite de phénomènes de radicalisation, sur la banlieue ou la prison, mais également de schémas représentatifs imperméables à la complexité des phénomènes qu'ils évoquent. L'effacement tendanciel des causes structurelles et objectives de la radicalisation participe de sa dépolitisation qui s'illustre dans la formule lapidaire du ministre de l'Intérieur : « le néo-djihadisme, c'est la ceinture d'explosifs plus les réseaux sociaux » (Cazeneuve, 26/01/2016).

L'approche objectiviste a récemment évolué, dans le discours politique, vers une lecture des processus de radicalisation en terme de déterminisme social. Cette grille d'analyse est aujourd'hui celle qui trouve le plus d'écho dans le discours politique français. Elle apparaît dès 2012 dans le discours de M. Valls au Sénat¹.

« Des individus, généralement habitants de quartiers populaires qui passent à l'acte à l'issue de parcours, de processus de radicalisation, plus ou moins longs où peuvent se mêler délinquance, antisémitisme virulent, instrumentalisation des conflits du Proche et du Moyen-Orient, passage en prison et séjour à l'étranger dans des camps d'entraînement. » (Valls, 16/10/2012)

Le profil type du terroriste, esquissé par l'exécutif, le fait surgir des « quartiers populaires ». La désignation des banlieues comme territoire de la radicalisation devient un lieu commun du discours politique, le « quartier » étant à la fois le territoire d'où surgit la menace (voir Deltombe, 2005) et le lieu d'incubation des processus de radicalisation (voir Valls, à RMC, 5/02/2013² ; Guibet Lafaye, 2016a). La territorialisation opère à la fois au plan spatial et social. Dans ce discours au Sénat d'octobre 2012, M. Valls passe sous silence le fait qu'une partie des convertis est issue des classes moyennes et vient de zones rurales. La prise de conscience de la diversité d'origine des « radicalisés » est politiquement très tardive, que cette mise à l'écart ait été intentionnelle ou non. Elle s'explique du fait de la très forte connexion et interdépendance construite, dès l'origine, entre prison et radicalisation terroriste, d'une part, et radicalisation et banlieues, d'autre part. Ce faisant, sont occultés les processus concernant plus de 80 % des individus puisque 40 % des personnes concernées par la radicalisation sont des femmes et plus de 50 % sont des convertis³. S'y ajoutent les mineurs faisant le choix de partir au Moyen-Orient. La thèse du déterminisme social s'est ainsi substituée à celle du loup solitaire⁴ et contribue à redessiner les frontières des groupes dangereux, tout en les territorialisant :

« Merah a sans doute agi seul, c'est-à-dire qu'il a tué seul, mais il n'est pas un loup solitaire, contrairement à ce qui avait été dit au lendemain de ses meurtres de Toulouse et de Montauban, c'est-à-dire que tout simplement il a été influencé par un milieu social, par son quartier, par des rencontres, par ses déplacements, en Afghanistan et au Pakistan. » (Valls, 22/04/2013)⁵

Si l'origine et l'environnement social peuvent être désignés par des travaux de sociologie ou de sciences politiques, s'intéressant à des groupes armés, ayant une histoire sur plusieurs

¹ Voir aussi Valls, 24/09/2014.

² M. Merah est présenté comme ayant été « influencé » par « son quartier » (Valls, 5/02/2013).

³ Les signalements recueillis par le numéro vert créé en avril 2014 et par les services déconcentrés (les états-majors de sécurité départementaux) suggèrent que « parmi les 3 600 individus détectés, engagés dans un processus de radicalisation, on compte d'abord une majorité de jeunes de moins de 25 ans (65 %). La tranche des 18-25 ans est la plus concernée et s'y ajoute 25 % de mineurs. De plus, il faut relever que l'on trouve 40 % de femmes, 55 % de convertis et que 50 % des individus n'étaient pas connus des services de police et de gendarmerie. » (Boutih, 215)

⁴ En 2013, le spectre du loup solitaire ne s'est pas totalement effacé (voir Valls, 22/04/2013).

⁵ M. Valls explique les actes de Merah en référence au réseau de soutien – qui constitue la version faible du réseau, *i.e.* celui assurant la logistique à l'intérieur – plutôt qu'en référence au réseau international.

décennies (voir Fair, 2008 ; Dorronsoro et Grojean, 2009 ; Crettiez, 2011), comme facteurs pesant sur des parcours individuels, ces éléments sont présentés dans des déclarations récentes de l'exécutif comme des facteurs de prédisposition au terrorisme. Évoquant les « pratiques de radicalisation », N. Vallaud-Belkacem suggère que

« Certains jeunes, en raison du lieu où ils résident, de leur environnement ou de leur origine familiale peinent à acquérir les repères sociaux qui leur permettent de sortir de leur cadre d'origine et d'échapper ainsi à une forme de déterminisme social. » (Vallaud-Belkacem, 28/01/2015)¹

De l'idéologie à l'innovation technologique

La lecture à partir du prisme du déterminisme social produit des effets de dépolitisation des processus de radicalisation. Ce phénomène est redoublé par la mise entre parenthèses des facteurs idéologiques, susceptibles d'expliquer les phénomènes de radicalisation, au profit de leur réduction à des questions religieuses. La désignation de classes dangereuses (voir Beaud et Pialoux, 2003) est fondée sur l'essentialisation de critères religieux et la pratique de l'islam :

« Beaucoup de musulmans de notre pays, et tout particulièrement ceux issus de la deuxième et de la troisième génération, qui peuvent douter de leur identité, sont exposés à l'interprétation salafiste de l'Islam. [...] Elle peut porter en elle l'idée que la violence est légitime contre les supposés ennemis de l'Islam et qu'elle passe par le sacrifice de sa personne comme moyen d'action. » (Valls, 16/10/2012)

Depuis le début des années 2000, s'opère, dans le discours politique, un effacement de l'évocation du rôle des idéologies dans les processus de radicalisation et de violence politique, alors même qu'Al Qaeda est connue pour sa forte imprégnation idéologique (Haddad, 2007 ; Moghadam, 2008). Cet effacement peut constituer une stratégie politique de délégitimation de l'ennemi mais reflète également une forme d'incompréhension face à l'émergence d'idéologies conservatrices sur le territoire national. La déclaration de D. de Villepin aux Nations Unies le 28 septembre 2004 est, de ce point de vue, exemplaire. Elle trouve des échos notables dans des rapports ultérieurs pour le Secrétariat général de la Défense et de la Sécurité nationale (SGDSN) :

« Les motifs de justification idéologique avancés par les individus constituent une part décisive du processus de radicalisation. Ils jouent sur la mise en mots de griefs et rendent légitime un passage à l'action violente. Cependant, et c'est un point central, le rôle des idéologies dans la construction du processus, qu'elles soient politiques ou religieuses, ne doit pas être surestimé : les idéologies fonctionnent avant tout comme des catalyseurs de trajectoires radicales plus anciennes et plus complexes. » (Jounot, 2013, p. 6)²

Le rapport Jounot (2013) institue le facteur idéologique en « catalyseur » de processus de radicalisation ancrés dans une fragilité psychosociale, portant ainsi l'accent sur leur dimension

¹ La ministre offre ici l'exemple d'une interprétation de la radicalisation très fortement ancrée dans le paradigme du déterminisme social. Elle procède également à une opération de territorialisation de la responsabilité signifiant que « c'est du fait de leur environnement social, culturel et géographique qu'ils sont conduits au radicalisme ». Le potentiel stigmatisant de cette interprétation est très fort et omet que toutes les personnes vivant dans ces environnements ne suivent pas ces voies.

² La sphère politique atteste d'une difficulté manifeste à conférer une juste place aux idéologies et à leur poids : « Il n'existe pas non plus de stratégie globale (même si l'administration pénitentiaire, confrontée très tôt au phénomène, a élaboré pour son propre champ une stratégie d'action) ni même de doctrine pour tenter de limiter l'influence des idéologies radicales dans la société. » (Jounot, 2013) Il aura fallu attendre les événements de 2015 et surtout de novembre 2015 pour que le gouvernement s'engage sur la voie, dessinée en 2013, par ce rapport.

subjective (voir Jounot, 2013, p. 12)¹. L'effacement du pouvoir explicatif prêté aux idéologies est concomitant d'un déplacement de l'attention des raisons de la violence politique – qu'il s'agisse des idéologies, des sentiments d'injustice ou des rapports Nord-Sud – vers ses modes opératoires. En 2004, D. de Villepin évoque le « terrorisme planétaire du 11 septembre » (28/09/2004) qu'il associe à l'accès aux armes de destruction massive, selon un procédé fautif puisque l'usage de telles armes, en l'occurrence chimique, biologique ou radiologique², n'est pas à l'origine du 11 septembre. Il mentionne aussi « la radicalisation des modes d'action ». Cette mise en récit trouve un paroxysme dans le rôle récemment conféré aux *media* numériques, comme facteur explicatif de la violence politique :

« Ce terrorisme en accès libre a de multiples causes. On ne saurait analyser ce phénomène sans en avoir une approche multifactorielle. Il y a l'efficacité d'une propagande diffusée par internet. Il y a les effets de la numérisation de la société. Il y a des acteurs terroristes qui, par la sophistication des moyens numériques qu'ils mobilisent, parviennent à endoctriner, à embrigader, à convaincre des jeunes qui n'ont jamais fréquenté une mosquée ni rencontré un imam radicalisé de s'engager dans des opérations à caractère terroriste. » (Cazeneuve, au Sénat, 12/05/2015)³

L'éclairage intense placé sur un moyen – certes efficace mais dont l'efficacité n'est que seconde au regard des motivations personnelles ou collectives – que l'on retrouve aussi bien dans les discours politiques que dans les dispositifs de prévention a pour effet de déplacer l'attention sur les techniques, les outils et les innovations technologiques (communication, réseaux sociaux, vidéos en ligne) au détriment des raisons, qui conduisent les individus à s'intéresser aux informations disponibles sur ces supports⁴. S'opère ainsi une inversion de causalité par laquelle le moyen est investi d'une fonction causale (cf. la mention des « effets de la numérisation de la société »). Un exemple paradigmatique en est donné par le ministre de l'Intérieur :

« Aujourd'hui, comme vous le savez, *quiconque souhaite commettre un attentat peut se procurer de façon relativement aisée les informations et les moyens nécessaires, notamment sur la toile*. Nombreux sont ainsi les «néo-djihadistes» à s'être radicalisés sur les réseaux sociaux, où interviennent des recruteurs aguerris et où les organisations terroristes diffusent des messages et des vidéos de propagande parfaitement adaptés à la sphère numérique et à l'engouement qu'elle suscite auprès des jeunes générations. » (Cazeneuve, 13/05/2015)⁵

¹ « Limiter les influences qui concourent à la radicalisation : La prévention de la radicalisation dépasse la question des idéologies qui ne sont le plus souvent que le catalyseur d'une radicalisation qui découle d'abord des vulnérabilités ou des fragilités plus profondes auxquels sont confrontés les individus qui y succombent. Mais une stratégie globale de prévention ne peut ignorer les actions à conduire pour limiter les influences qui pèsent sur les publics vulnérables. Dans ce cadre, le contrôle et le traitement des discours qui concourent à la radicalisation doivent permettre de limiter certaines influences pour prévenir le passage à l'acte terroriste. Deux axes sont à développer : contrôler les discours et l'offre qui mènent à la radicalisation, proposer des formes de contre-discours et de contenus alternatifs. » (Jounot, 2013, p. 12) M. Valls, par ailleurs, tend à identifier salafisme et terrorisme (Valls, 16/10/2012).

² Sur ce type d'abus de langage, voir Atran, 2016.

³ Voir aussi Fillon, 7/10/2011 ; Cazeneuve, 19/02/2015 et 26/01/2016 ; Désir, 18/11/2015.

⁴ Corrélativement, c'est une débauche de moyens placés sur la surveillance puis la production de contenus sur internet qui devient un élément nodal des politiques de prévention de la radicalisation. Voir le projet européen Check the Web (Alliot-Marie, 30/09/2008).

⁵ Ces procédés d'inversion causale interviennent également, lorsque l'on suggère que la violence conduit à la radicalisation et celle-ci à l'islamisme (Dousté-Blazy, 9/10/2001), ou encore que l'attrait pour la violence conduirait ces individus à adhérer à une certaine idéologie : il s'agit par exemple de « faire face à la recrudescence de départs de jeunes Français vers des zones où l'apprentissage de la lutte armée peut se doubler d'un embrigadement idéologique » (Conseil des ministres, 9/07/2014). Ils sont concomitants de la dilution des contours de la figure de l'ennemi intérieur dont atteste ce discours. Le contenu référentiel de la notion de radicalisation demeure flou. Les « néo djihadistes » sont donnés comme la figure de l'ennemi dont on ignore qui

On substitue ainsi à la communauté des croyants la communauté numérique, dans un geste de dénégation des convictions religieuses¹. Pour les croyants, la communauté des musulmans (*l'oumma*) est première. L'ambition affichée est de la rejoindre mais aussi de la défendre (Martinez, 2008). L'évocation de « communautés numériques » participe de la dépolitisation du phénomène et de l'occultation des aspects sociaux et intersubjectifs, dans la création de ces relations. On omet l'existence de liens sociaux et familiaux (fraternels, de cousinage) entre les personnes identifiées comme radicalisées ou en voie de radicalisation. Enfin et surtout, ces communautés se forment autour de convictions partagées constituant un ciment social. Si la formule de « communautés numériques » est séduisante, en particulier pour des individus qui ignorent les processus sociaux sous-tendant ces phénomènes (voir Bonelli, 2015), elle contribue essentiellement à faire passer les moyens pour des causes. L'attention exacerbée, portée aux moyens de communication, participe de la désobjectivation et de la dépolitisation des phénomènes de radicalisation. Elle occulte l'existence des sociabilités, comme de la socialisation secondaire², dont la réalité a pourtant été portée au jour que ce soit à travers les événements violents, ayant marqué la France en 2015, la Belgique en 2016 ou la concentration de certains départs vers les zones de guerre à partir de villages ou de communautés urbaines précises³.

2.3 FACTEURS SUBJECTIFS

Le discours politique témoigne, en contrepoint de la « désobjectivation » des phénomènes de radicalisation, de leur hypersubjectivation. La rhétorique récente de l'exécutif s'appuie sur une épistémologie sous-jacente et une interprétation implicite de la production des phénomènes sociaux de déviance, passant par leur hypersubjectivation. Le corpus des discours politiques privilégie une *inscription subjective* remarquable, *dans l'individu et la structure familiale, des facteurs de la radicalisation* – dont la notion demeure indéterminée – plutôt qu'une lecture au prisme de la structure sociale ou des rapports géostratégiques. Cette approche fait écho à des travaux de psychologie anciens (Post, 1984 ; Strentz, 1981), relativisés par des recherches ultérieures (Saper, 1988 ; Megargee, 1993). Elle se met en place dès 2001 avec, par exemple, le discours de L. Jospin reconnaissant à demi-mots le rôle de la frustration, comme opérateur de subjectivation, laquelle constituera un motif dominant dans les années 2010. Les discours étudiés se détournent majoritairement des structures, des rapports de force, des rapports géostratégiques et placent l'accent sur l'individu – *i.e.* un individu qui se radicalise – lequel constitue le point focal du processus, dans la mesure où il est acteur de la violence. Cette forme d'individualisation, poussée à son paroxysme avec la problématique de la radicalisation, explique l'intérêt d'abord accordé à l'hypothèse des « loups solitaires », dont le retentissement dans le champ scientifique concerne surtout la psychologie (Brunet, 2015 ; Gutton, 2015), puis à l'auto-radicalisation mais également la tendance actuelle à conférer une importance accrue à la famille, dans une logique d'individualisation – et de familialisation – de la radicalisation (voir le plan de prévention de la radicalisation d'avril 2014, le numéro vert ouvert pour les familles, le discours de L. Fabius du 14/01/2015).

ils désignent (est-ce les individus qui regardent les vidéos de décapitation sur internet ou ceux qui agissent sur zones ?).

¹ « une évolution technologique d'autre part, le développement à partir du milieu des années 2000 de l'Internet 2.0 qui permet la constitution de *communautés numériques*, lesquelles peuvent représenter autant de lieux où se structure l'identité des individus qui les fréquentent. » (Cazeneuve, 26/01/2016).

² Voir Alliot-Marie, 30/09/2008.

³ Voir les cartes réalisées par l'École de journalisme de Sciences-Po sur les villes d'origines des Français morts en Syrie et en Irak (*Libération*, 21/03/2016).

L'auto-radicalisation

Le paradigme de l'auto-radicalisation, version renouvelée de l'hypothèse des « loups solitaires », est en effet central dans l'imaginaire politique, tentant de rationaliser ces phénomènes mais aux antipodes des approches en sciences sociales. Sa prégnance permet de mesurer la distance entre le politique et ces dernières. Cette orientation épistémologique conduit à déporter la responsabilité et les causes de ce phénomène d'un plan politique ou social à un plan individuel. La radicalisation est convertie en une question d'individus – comme le recours à la Mission Interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes) en atteste – et en un problème pour les familles¹. Ainsi les indices d'identification de la radicalisation sont inspirés à la fois des trajectoires individuelles et sociales des acteurs les plus médiatisés (M. Merah, A. Abaaoud) et de ceux mis en évidence « par les travaux de la commission d'enquête parlementaire sur les sectes de 1995 et du travail des renseignements généraux de l'époque » (voir Prévention de la radicalisation, Kit de formation, 2^{ème} éd., Comité Interministériel de Prévention de la Délinquance, sept. 2015, p. 52)². En résorbant les phénomènes de radicalisation dans la logique des « dérives sectaires », on contribue à les dépolitiser et à les subjectiver, en transformant les raisons de cette adhésion à l'islam radical en un processus exclusivement subjectif et psychologique, de type sectaire. La radicalisation n'est nullement appréhendée comme un problème social, macro-social, politique ou géostratégique, si ce n'est parce qu'elle induit une menace, du fait de la violence assumée, à laquelle des dispositifs sécuritaires doivent répondre. Pourtant c'est aussi contre les structures de pouvoir que se déploie cette violence³.

Cette lecture subjectiviste traverse également les sciences sociales (voir Khosrokhavar, 2016⁴) mais elle est inhérente à l'approche par le prisme de la radicalisation plutôt que par le celui du terrorisme, car la notion de radicalisation déplace l'analyse vers la subjectivité de l'individu et ses interactions avec le groupe et l'individu (voir 2014, p. 11, 17). Cependant l'hypersubjectivation ne signifie pas seulement que l'approche subjectiviste est privilégiée par le politique mais également que le discours déployé réduit le spectre des causes et des raisons aux facteurs subjectifs les plus idiosyncrasiques et les plus indépendants du contexte sociopolitique (voir Alliot-Marie, 30/09/2008). Cette hypersubjectivation apparaît par exemple dans la substitution d'une définition de la radicalisation à une autre. En 2008, la ministre de l'Intérieur propose une interprétation où le facteur idéologique trouve encore une place et le processus d'individualisation demeure au second plan :

¹ La presse s'engouffre dans la brèche pour souligner les liens familiaux entre les acteurs (voir *Le Monde*, 24/11/2015, « Les Abdeslam, frères de sang », adossée parfois aux discours d'experts (Roy, « Le djihadisme est une révolte nihiliste », *Le Monde*, 25/11/2015).

² « Il s'agit de : la déstabilisation – ou emprise – mentale (nécessaire mais non suffisant) ; le caractère exorbitant des exigences financières ; la rupture induite avec l'environnement d'origine (cercle amical, social, familial, scolaire ou professionnel...) ; les atteintes à l'intégrité physique ; l'embrigadement des enfants ; le discours plus ou moins antisocial ; les troubles à l'ordre public ; l'importance des démêlés judiciaires ; le détournement éventuel des circuits économiques traditionnels (par exemple, le travail dissimulé présenté comme du bénévolat) ; les tentatives d'infiltration des pouvoirs publics. »

³ M. Merah a pris pour cible des militaires comme ce fût également le cas à Londres le 22 mai 2013. L'attaque de Saint Denis en novembre 2015 a lieu au moment où se déroule le match de football France-Allemagne. En Belgique en 2016, c'est la station de métro de l'Union Européenne qui est visée.

⁴ « Les jihadistes français ont donc tous suivi à peu près la même trajectoire : une enfance difficile en banlieue ou dans des quartiers ghettosés, marquée par la désorganisation familiale, la violence, l'échec scolaire, la désaffiliation, qui a fait naître un sentiment de frustration et d'humiliation transformé en haine de la société ; une carrière délinquante et des séjours en prison ; l'illumination de l'islam radical qui permet de transformer le mépris de soi et sa propre indignité en mépris de l'autre et en sacralisation de soi ; un voyage initiatique sur les terres du jihad ; et enfin la conversion à l'islamisme jihadiste et l'implication dans des actes violents. » (Khosrokhavar, 2016)

« Qu'est-ce que la radicalisation ? La radicalisation ce n'est pas le fait d'être radical. C'est le fait de rendre radical quelqu'un qui ne l'est pas, ou de porter une théorie, fût-elle religieuse, à des extrémités radicales qui ne sont pas dans sa nature ou qui correspondent à des situations extrêmes. » (Alliot-Marie, 1/09/2008)

Cette approche, qui tient encore compte de la dimension idéologique du processus, s'efface ultérieurement devant la détermination des « indicateurs de basculement dans la radicalisation »¹, exclusivement centrés, dans une logique dite de prévention, sur le repérage d'individus. En 2008, la complexité du phénomène est encore admise. Il n'est pas réduit à un processus individuel² ni à une religion³ ni à des espaces sociaux stigmatisés (prison, quartiers populaires)⁴. En revanche, à partir de 2012, la référence à la radicalisation se concentre sur le devenir des individus. Elle contribue à subjectiver des processus sociaux et politiques et à les réduire à une individualité déviante (voir l'attention médiatique et politique portée à certaines figures comme K. Kelkal ou M. Merah⁵). Ainsi les programmes de prévention de la radicalisation sont ciblés sur des individus, alors que les phénomènes de radicalisation sont des processus collectifs, trouvant un écho seulement chez certaines personnes. Cette opération de subjectivation est concomitante d'une désobjectivation et d'une dépolitisation des motivations sous-jacentes aux phénomènes de radicalisation, y compris lorsque la violence s'y associe.

Évoquant Mehdi Nemmouche, B. Cazeneuve considère que la plupart des ressortissants français qui combattent en Syrie ou qui sont impliqués dans les filières djihadistes « sont entraînés dans un processus d'auto-radicalisation sur Internet, où de nombreux sites assurent une propagande basée sur des images barbares » (Cazeneuve, 15/07/2014)⁶. Le paradigme de l'auto-radicalisation permet de présenter cette dernière comme un phénomène spontané qui ne résulterait d'aucun processus.

« Aujourd'hui, le terrorisme est diffus et en "accès libre". Il implique des personnes qui sont nées ou qui ont grandi parmi nous, et qui un jour *basculent*, au terme d'un processus plus ou moins rapide, dans le fanatisme terroriste. » (Cazeneuve, 19/02/2015)⁷

La présentation de la radicalisation comme une génération spontanée⁸ contribue à suggérer qu'elle n'a ni cause ni raison. L'évocation de ces phénomènes selon la modalité de la « table rase », *i.e.* comme étant surgi de rien, s'illustre encore dans la récusation, par le premier ministre, de la légitimité de toute explication de ces phénomènes, au motif qu'elle contribuerait à les excuser (Valls, 9/01/2016). Cette mise en récit participe d'une stratégie de délégitimation qui concentre les motifs de ces attaques dans l'idiosyncrasie de comportements et de décisions strictement individuels. Plus généralement, l'attention portée aux logiques

¹ Voir le document du Ministère de l'intérieur, SGCIPD, notamment produit en étroite collaboration avec la Fédération française de psychiatrie. « Ce référentiel est le fruit d'un travail particulièrement rigoureux, conduit notamment par le Secrétariat général du Comité interministériel de prévention de la délinquance (CIPD), l'Unité de coordination de la lutte antiterroriste (UCLAT), la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), la Direction de l'administration pénitentiaire, l'Éducation nationale, en étroite collaboration avec la Fédération française de psychiatrie. » (Cazeneuve, 12/11/2015)

² « Mieux déceler les dérives individuelles ou collectives de radicalisation, c'est l'ambition de ce manuel. » [relatif à la radicalisation dans les prisons] (Alliot-Marie, 30/09/2008).

³ « Le manuel définit le processus *complexe* de la radicalisation. Il précise d'emblée qu'il peut frapper *toutes* les idéologies extrémistes. » (Alliot-Marie, 30/09/2008).

⁴ « La radicalisation ne se limite pas au seul milieu carcéral. Sans chercher à la surestimer, nous devons avoir conscience que la radicalisation est à la portée de tout lieu de transmission de l'information, comme les universités et le milieu associatif. » (Alliot-Marie, 30/09/2008).

Voir aussi la réforme du code pénal de septembre 2014 introduisant le délit d'entreprise individuelle terroriste.

⁶ Voir aussi Fillon, 7/10/2011 (et les discours cités au début de l'article).

⁷ Voir aussi Cazeneuve, 13/05/2015.

⁸ Le parcours de M. Merah suggère que son « autoradicalisation » n'a rien de spontané mais constitue un processus dont l'histoire se déploie de 2006 à 2012.

individuelles d'engagement tend à faire oublier qu'elles participent de trajectoires collectives et qu'elles adviennent rarement sans avoir été suscitées ou encouragées par des groupes ou des organisations (voir Sawicki et Siméant, 2010, p. e92). Cet écueil a d'ores et déjà été dénoncé par certains courants des sciences sociales (voir Fillieule et Mayer, 2001), comme l'une des deux grandes limites des travaux scientifiques récents, consacrés aux dynamiques individuelles d'engagement.

Frustration et manipulation

L'approche interprétative, que nous désignons par le terme d'hypersubjection, tend à conférer un pouvoir explicatif à certaines dimensions psychologiques (frustration, manipulation, folie) plutôt qu'à d'autres (sentiments d'injustice). Les motifs psychologiques sont investis d'un rôle explicatif par les théories de la frustration relative (Runciman, 1966 ; Gurr, 1970 ; Berkowitz, 1989, 1993), lesquelles suggèrent qu'un comportement agressif est le fruit d'une frustration antécédente, le premier étant proportionnel à la seconde. La privation relative « est définie par la perception que les acteurs ont de l'écart entre leurs attentes et ce qu'ils estiment être leur capacité » (Gurr, 1970, p. 24) Ces paradigmes interprétatifs sont surinvestis par les discours de l'exécutif. L'évocation de la frustration est récurrente¹. S'y associent la thèse d'une « perte de repères » (Valls, 24/09/2014 ; 26/10/2015) et l'attrait pour la violence en tant que telle². Passant du registre psychologique au registre moral, on évoque également l'« errance morale » (Valls, 26/10/2015) voire la déroute morale³. Ces qualifications et esquisses d'explication constituent autant d'opérations de subjectivation des positionnements personnels et de décrédibilisation des adhésions individuelles.

Ces individus frustrés ou fragiles (de Villepin, 28/09/2004) constitueraient dès lors des cibles toutes désignées des processus de manipulation⁴. Le réalisme politique et les théories de l'ennemi intérieur conféraient déjà au paradigme de la manipulation un rôle notable. L'ennemi intérieur, ou « cinquième colonne », est celui qui se lie avec l'ennemi extérieur et constitue un phénomène politico-social où la trahison est le fait de la manipulation des esprits par l'ennemi de l'intérieur, magistralement téléguidé par celui de l'extérieur (voir Koyré, 1945). Cette logique demeure aujourd'hui à l'œuvre, dans un contexte qui n'est pourtant plus celui de la guerre froide : « Les recruteurs manipulent ainsi un public le plus souvent fragilisé, en rupture familiale ou sociale, en quête d'un idéal confus et morbide. » (Cazeneuve, 13/05/2015 et 12/11/2015)

Cette explication trouve un point d'appui idéal, lorsque l'on attire l'attention sur les départs des adolescents, pourtant loin de représenter le gros des groupes. La figure des « enfants en rupture » entre alors sur le devant de la scène, proposant une assimilation de la radicalisation à une crise d'adolescence. Ainsi au moment du plan de prévention de la radicalisation, présenté par Bernard Cazeneuve, en avril 2014, on persiste à minorer la place des convertis et, par conséquent, du fait que l'entrée dans ces formes de radicalisation puisse procéder d'une volonté résolue. Le paradigme de la manipulation, s'appuyant à la fois sur les thèmes de la « fragilité des cibles », de l'« endoctrinement » (voir Boutih, 2015 ; Ciotti, 2015 ; Pietrasanta, 2015), du « basculement » (antithétique de l'interprétation en termes de « petits pas » validée

¹ « À l'heure où le communisme s'efface et avec lui une voie politique de contestation, l'intégrisme, la radicalité accueillent des personnes *frustrées*, mal à l'aise dans notre société, fragilisées, qu'elles soient originaires de pays musulmans voire de pays occidentaux. » (Alliot-Marie, 1/09/2008)

² « Ils trouvent alors, sur les réseaux sociaux, dans les contre-discours complotistes, dans le radicalisme, dans la violence extrême, une sorte de dépassement qui les fascine. » (Valls, 26/10/2015 et 5/02/2016)

³ Sur ces phénomènes d'infériorisation morale de l'ennemi, voir Tsoukala, 2011 et Guibet Lafaye, 2016b.

⁴ Ainsi il s'agit de « permettre aux individus *abusés* par le discours d'islamistes radicaux de sortir de ces processus d'enfermement et d'illusion intellectuels. » (Alliot-Marie, 30/09/2008) Voir aussi Sarkozy, 9/11/2006.

par les sciences sociales (Della Porta, 1995 ; Sommier, 2012)) et la subjectivation des processus, à travers l'inscription de l'adhésion à ces idéologies, dans un processus psychologique d'adolescents en rupture avec leur famille, délégitime les décisions et écarte toutes formes de « bonnes raisons ». Dès 2014, on s'adresse à

« [...] tous ceux qui dans les milieux associatifs au sein de l'islam peuvent nous aider à ramener ces jeunes à la raison [...]. Vous l'avez bien vu à travers le témoignage des parents lorsque des jeunes, des mineurs, des adolescents qui sont parfois fragiles, qui peuvent être soumis à l'emprise de discours qui s'apparentent à des discours sectaires tombent entre les mains de marchands de haine, de prédicateurs, de recruteurs, il faut absolument mobiliser immédiatement les moyens qui permettent d'éviter le basculement. Et ce plan comporte des mesures préventives que je viens d'indiquer et nous les mettrons en œuvre dès les jours qui viennent. » (Cazeneuve, 22/04/2014)

Fascination et irrationalité

Lorsque des esprits fragiles ne sont pas influencés ou manipulés, ils sont peints comme fascinés : « Le djihadisme violent exerce sur une jeunesse sans repères une fascination qui les conduit à la radicalisation et les mène à l'action directe. » (Valls, 24/09/2014)¹ La fascination désigne l'étiquette subjectivisante convoquée comme une modalité de la solution de continuité : des individus seraient fascinés par des contenus qui *sui generis* susciteraient une attraction irrésistible, sans que l'on cherche à comprendre et encore moins à dire pourquoi ces personnes seraient ainsi attirées – si ce n'est par l'argument impuissant à s'adosser à aucun critère objectif de la fragilité psychologique ou personnelle². Le paradigme de la fascination contribue à la fois à subjectiver les processus – donc à occulter leurs raisons objectives – et à introduire l'argument de l'irrationalité³ ou de la perte de jugement⁴ comme explication de la violence terroriste. La récusation de la rationalité et des « bonnes raisons » se double de la dénonciation des « théories du complot » comme constituant le substrat idéologique sur lequel reposeraient ces processus⁵.

¹ Voir aussi Douste-Blazy, 21/04/2001 ; Jospin, 27/09/2001 ; Vallaud-Belkacem, 4/11/2015 et 26/11/2015 ; Valls, 5 et 13/02/2016. « Les racines du terrorisme plongent dans le fanatisme, la haine des autres, une vision mortifère du monde et non dans les déséquilibres des relations internationales. » (Jospin, 27/09/2001) « L'élève se retrouve seul face aux images, seul face aux vidéos, seul face aux forums qui prétendent lui livrer la vérité. Ainsi s'instaure une fascination » (Vallaud-Belkacem, 4/11/2015). « Si la radicalisation peut s'opérer si rapidement par internet, il nous appartient de puiser dans les savoirs et les humanités les moyens de briser cette fascination morbide. Il nous appartient de donner à nos élèves et à nos étudiants la culture nécessaire pour déchiffrer ces images, comprendre les techniques de montage et de manipulation qui font leur force. » (Vallaud-Belkacem, 26/11/2015) « La menace – potentielle celle-là –, ce sont aussi ces jeunes, filles et garçons, qui n'ont pas encore franchi le pas, mais qui se radicalisent, fascinés par cette idéologie de mort, magnifiant la violence, niant les consciences, et se nourrissant souvent d'un antisémitisme virulent. » (Valls, 5/02/2016) « Cet hyper-terrorisme est là pour durer, même si nous devons bien entendu le combattre avec la plus grande détermination. Sa force de fascination idéologique est redoutable. » (Valls, 13/02/2016)

² Le premier ministre évoque ici M. Nemmouche sans qu'il soit pas que l'on puisse, le concernant, parvenir à une telle conclusion.

³ « Ni les attentats contre New-York et Washington, ni la prise d'otages à Jolo, ni les assassinats en Algérie n'ont leur source dans la situation au Proche-Orient. Car il y a une logique folle propre à l'intégrisme. » (Chevènement, 21/11/2001)

⁴ « [...] ce qui est encore plus grave, c'est que cet obscurantisme trouve à recruter dans notre jeunesse, parmi ceux qui sont allés à l'école de la République, et qui, malgré cela, ont perdu tout libre arbitre et cèdent aux sirènes du djihadisme, de la radicalisation – qui monte dans notre société – jusqu'à devenir des terroristes, des Français qui tuent des Français. » (Valls, 9/12/2015)

⁵ Puisqu'en l'occurrence on récusé que des arguments rationnels et fondés puissent s'exprimer par ces canaux de diffusion.

La subjectivation de colères politiques

L'hypersubjectivation ne repose pas exclusivement sur le recours privilégié aux facteurs subjectifs pour expliquer les phénomènes de radicalisation. Elle s'appuie également sur une subjectivation des colères politiques. Bien que les sentiments d'injustice dont les théories sociales reconnaissent le rôle¹ soient occasionnellement mentionnés à gauche de l'échiquier politique² comme facteurs explicatifs des phénomènes de radicalisation, ces sentiments sont actuellement convertis en « déroute morale » (Valls, 26/10/2015). La droite, pour sa part, ne les mentionne que lorsque des questions internationales sont à l'ordre du jour (de Villepin, 2/10/2003³). Or la subjectivation des colères politiques contribue à la délégitimation des revendications portées par ces groupes minoritaires. Plutôt que d'exposer et d'évoquer les ressorts de ces colères, on insiste sur des traits psychologiques :

« des éléments liés à Al Qaida sont présents aussi bien dans le Caucase qu'en Indonésie, fédérant des aspirations diverses auxquels ils veulent *donner la légitimité d'une cause globale*. Dans le Caucase par exemple, ils entretiennent l'hostilité des Ingouches musulmans contre les Ossètes orthodoxes en exacerbant les revendications nationalistes et les différences religieuses. La crainte des musulmans de se fondre dans l'ensemble russe leur ouvre la possibilité de présenter l'islam radical comme un recours. Son recrutement : les groupes terroristes *proposent à des individus privés de repères de servir une cause*. Plus le désespoir ou le ressentiment gagne certains peuples, plus la base de recrutement des terroristes s'élargit. C'est vrai dans les zones de conflit, comme hier en Bosnie ou aujourd'hui en Afghanistan. C'est vrai également dans les pays musulmans accusés de faire le jeu de l'Occident, comme en Arabie saoudite ou dans les pays du Maghreb. C'est vrai encore dans nos propres populations, *dont les membres les plus fragiles peuvent être séduits par les discours extrémistes*. Ce processus de *récupération systématique des lieux et des individus*, nous l'avons observé à plusieurs reprises depuis le début des années 90. En Afghanistan d'abord. Au début des années 80, des combattants arabes se sont rendus à la frontière du Pakistan pour soutenir la lutte des Afghans contre l'envahisseur communiste. *Ben Laden lui-même est le symbole le plus accompli de ce terrorisme déraciné*, qui se greffe sur une cause étrangère, mobilise des musulmans de toutes nationalités et lance enfin des opérations lointaines dans les meilleures conditions de sécurité.] » (de Villepin, à l'ONU, 28/09/2004)⁴

Considérer que les causes des « extrémistes » ne peuvent toucher et convaincre que des individus « fragiles » et « désespérés » (de Villepin, 28/09/2004) revient à affirmer que l'on ne peut, en conscience, adhérer à ces idéologies. Non seulement cette interprétation vide de toute substance politique ce type d'engagement mais constitue également un moyen de ne pas remettre en question les institutions sociopolitiques auquel ces groupes s'en prennent. Cette position refuse l'existence d'aucune raison justifiant de critiquer, de l'intérieur, le système sociopolitique dans lequel les individus violents évoluent. On récuse qu'ils puissent choisir, en conscience et pour de bonnes raisons, cette voie. Pourtant une approche de sociologie cognitive suggère que bien que « la rationalité de l'extrémiste nous échappe souvent », la

¹ Voir Honneth, 2006 ; Guibet Lafaye, 2012.

² Voir Vallaud-Belkacem, 28/01/2015 ; Mélenchon, 13/09/2001 ; Chevènement, 7/11/2012.

³ « Pour faire reculer *l'intégrisme*, il est essentiel de dissiper les incompréhensions, de répondre au sentiment d'injustice par davantage de solidarité et de combattre les causes de l'instabilité en faisant prévaloir *l'esprit de partage et de dialogue* dans le nouveau système mondial. » (de Villepin, 2/10/2003)

⁴ Le ministre suggère une homologie des raisons pour lesquelles sont entreprises des actions violentes que ce soit à l'étranger ou à partir du sol national, en omettant systématiquement les facteurs endogènes, susceptibles de fournir une explication de ces comportements chez les nationaux.

« pensée extrême » consiste à « adhérer *inconditionnellement* à un système mental », constitué d'« énoncés faiblement transsubjectifs » (Bronner, 2016, p. 161), cette adhésion reposant cependant sur ce que l'individualisme méthodologique décrit comme de « bonnes raisons ». L'hyperindividualisation a une fonction politique car elle permet de laisser dans l'ombre le fait que les attaques de commandos sont notamment des réponses de l'État islamique aux frappes menées par la coalition en Syrie et en Irak¹.

2.4 PARADIGMES DOMINANTS

L'inexplicable : entre basculement et auto-radicalisation

Le paradigme de l'hypersubjectivation ne domine pas seul l'horizon épistémologique du politique, dans l'explication des processus de radicalisation. Alors que le script de « l'inexplicable » est très largement prévalent dans la presse quotidienne nationale (Guibet Lafaye et Brochard, 2016), les discours politiques privilégient quant à eux la figure du « basculement » qui occulte les raisons et active une interprétation en termes de solution de continuité, effaçant les logiques processuelles de radicalisation (voir Collovald et Gaiti, 2006).

Le paradigme de la solution de continuité ouvre la présentation du plan de prévention de la radicalisation, proposé par le ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve, le 23 avril 2014². Dès lors que la menace est rapatriée sur le sol national, c'est-à-dire à partir des années 2010, l'interprétation politique ne propose plus d'éléments explicatifs, permettant de comprendre pourquoi la menace extérieure se convertit en une menace produisant ses effets, au sein des frontières nationales. Les discours politiques témoignent de trous dans la chaîne causale : aucune cause sociale ou structurelle (de type échec scolaire, absence d'insertion sociale, discrimination) n'est mentionnée, y compris de la part de ministres socialistes. Le discours de M. Valls au Sénat illustre de façon exemplaire la façon dont des chaînes de causalité sont tissées par le pouvoir politique, pour expliquer les événements qui arrivent en France :

« La menace est certes alimentée depuis l'extérieur. *Mais, elle vient, de plus en plus, de l'intérieur.* Ce fut, d'ailleurs le cas pour les attentats du 11 septembre 2001, ceux de Madrid, en 2004, ou de Londres, en 2005. [...] *Ce lien intense entre un extérieur et un intérieur, propre d'ailleurs à notre monde globalisé, est un facteur d'aggravation de la menace.* [...] La menace qui se développe sur notre territoire peut être le fait de groupes d'individus, parfois convertis de fraîche date ; de cellules, plus ou moins étendues, comme l'étaient déjà Khaled Kelkal et ses complices ou le Gang de Roubaix. Elle est également le fait d'individus auto-radicalisés. [...] Ces individus, véritables *ennemis de l'intérieur*, représentent une menace diffuse qui demande donc un travail de surveillance lourd et méticuleux. Cette menace terroriste nouvelle *naît souvent au sein de nos quartiers populaires.* » (Valls, 16/10/2012)

Le discours déploie un procédé d'exportation des raisons permettant d'occulter l'existence de facteurs nationaux, structurels, sociaux à l'origine de la radicalisation et de l'usage de la violence.

L'occultation des « bonnes raisons »

Le paradigme de la solution de continuité et la figure du « basculement » contribuent ainsi à occulter les « bonnes raisons », au sens boudonien (Boudon, 1995), sous-jacentes aux choix individuels. Les dispositifs de « prévention de la radicalisation » abordent « la pensée radicale

¹ Voir le « Communiqué sur l'attaque bénie de Paris contre la France croisée » par l'État islamique, 14/11/2015.

² Voir <http://www.interieur.gouv.fr/SGCIPD/Prevenir-la-radicalisation/Prevenir-la-radicalisation>

et violente » comme un phénomène advenant *ex nihilo*, les individus y adhérant apparemment sans raison, du jour au lendemain (voir Cazeneuve, 30/04/2014 ; 13/05/2014). Ces discours reviennent très rarement sur les causes et les raisons de cette adhésion. On retrouve, de façon plus prononcée que dans la presse encore le phénomène consistant à présenter un phénomène, en le détachant de ses causes et de ses raisons (voir Dayan, 2005, p. 204). S'illustre ainsi le procédé de l'« obfuscation », consistant à détacher les conséquences des causes, à « montrer une réaction sans montrer ce à quoi la réaction répond, une riposte sans attaque, une réplique sans interlocution » (Dayan, 2005, p. 204). La violence est présentée comme une réaction, à laquelle on répond en traitant les conséquences avant d'agir sur les causes. La menace est démultipliée – notamment à travers les discours de M. Valls (27/02/2014) – ce faisant, il semble évident qu'il faille absolument y apporter une réponse (sachant que ces discours se situent en 2014 donc avant les événements de l'année 2015) mais la réponse se focalise sur les symptômes et non sur ce qui se trouve à son origine. Le processus de criminalisation – qui passe à la fois par des amalgames (cf. les discours de Valls supra) et l'évocation quasi systématique du référent carcéral – participe d'une logique consistant à placer l'accent sur les conséquences plutôt que sur les causes¹. De la même façon, les opérations de « prévention » ciblent les familles, éventuellement les individus. Elles proposent un accompagnement des familles et se pensent en termes de réponse mais une fois que le phénomène a déjà émergé.

La radicalisation est alors présentée comme un point de départ, alors qu'elle est le produit d'un processus et d'une évolution (Collovald et Gaïti, 2006 ; Sommier, 2012), et constitue de ce fait une conséquence. Ainsi lorsque B. Cazeneuve désigne l'« obscurantisme » pour expliquer la « remise en cause des valeurs fondamentales de la France et les droits de l'homme », il s'en tient aux « conséquences du développement de forme[s] de violences et de radicalisme qui emportent à l'échelle de la planète beaucoup d'êtres humains dans le drame » (Cazeneuve, 13/05/2014)².

3. Dépolitiser la radicalisation

Ces analyses suggèrent que la dépolitisation de la radicalisation s'appuie sur des processus pluriels que nous rappellerons ici mais dans le détail desquels nous ne pouvons entrer. Elle a eu des précédents dans d'autres pays européens comme au Danemark, lors de « l'affaire » des caricatures du prophète (voir Lars Erslev, 2015). Elle imprègne davantage les discours officiels de l'exécutif français que les rapports commandés³. L'hypersubjectivation et la psychologisation⁴ du phénomène n'en constituent qu'un volet. Cette dépolitisation s'appuie également sur la réinterprétation en termes moraux (*i.e.* de valeurs) et de conflit des civilisations (Huntington, 1996) de la violence perpétrée ainsi que du radicalisme⁵, sur la mise

¹ Il est certain que la France ne peut à elle seule régler le conflit israélo-palestinien, en revanche elle est souveraine quant à sa position concernant l'intervention en Syrie.

² Pourtant « la volonté de Coulibaly de "*se faire les policiers*" pendant que les frères Kouachi attaquaient *Charlie Hebdo*, peut sans doute se rattacher à sa détestation d'une institution qui a tué sous ses yeux son meilleur ami, Ali Rezgui, en septembre 2000, alors que les deux hommes chargeaient des motos volées dans une camionnette. » (Bonelli, 2015)

³ Le rapport Boutih (2015) souligne en première page les fondements politiques de la radicalisation contemporaine des jeunes, s'engageant dans le Jihad. Voir aussi Jounot, 2013 et, par contraste, Valls 28/01/2016 et 5/02/2016.

⁴ Un suivi psycho-clinique des individus est même proposé (Valls, 20/11/2015).

⁵ Voir pour un seul exemple Valls, 3/10/2014 ; Guibet Lafaye, 2016b.

en demeure de l'islam « de France »¹, sur l'inversion tendant à faire passer les moyens (*i.e.* internet) pour une cause de ces phénomènes, sur des dispositifs législatifs et de prévention ciblés sur des individus plutôt que sur des groupes ou des configurations sociales (relégation, ghettoïsation, discrimination). En donnant le sentiment que le gouvernement est présent sur tous les fronts, s'invisibilise le fait qu'au plan politique, aucune réponse n'est proposée. La réponse militaire (les frappes sur la Syrie et l'Irak), juridique (l'adaptation de la loi et peut-être de la constitution) et sécuritaire (à travers notamment l'état d'urgence) se substituent à une réponse politique, en l'occurrence une solution négociée du conflit syrien voire israélo-palestinien.

L'occultation des questions sociopolitiques, au principe des processus de radicalisation, témoigne de l'affaiblissement de la structure de l'État, comme en attestent, par exemple, les très forts taux d'abstention aux élections en France, le désinvestissement du politique, dans ses formes traditionnelles, et la suspicion généralisée à l'égard des élites politiques. Bien que la dépolitisation de la radicalisation puisse être envisagée comme une façon, pour l'exécutif, de se protéger, cette stratégie a, dans d'autres pays, révélé ses limites. Un manque de définition précise de la radicalisation et un modèle heuristique, faisant de celle-ci un processus lié à des identités, à des cultures et à des difficultés individuelles, mais ne tenant pas compte du contexte politique, ont démontré leur échec, dès le début des années 2010. Ainsi le modèle danois de contre-radicalisation conçoit cette dernière de manière individualisée et dépolitisée. Refusant également de considérer la dimension politique de cette radicalisation, les tentatives de contre-radicalisation risquent de demeurer vaines (Lars Erslev, 2015, p. 183).

Conclusion

La présente étude et celle menée sur quatre grands quotidiens français (Guibet Lafaye et Brochard, 2016) suggèrent qu'alors que la presse écrite nationale insiste sur « l'inexplicabilité » du phénomène terroriste, le politique souligne à l'envie ses causes psychologiques et procède à une subjectivation du phénomène terroriste, conduisant à son entière dépolitisation². Cette partition épistémologique laisse ouverte la question de la place faite aux sciences sociales et à leurs conclusions, dans l'élucidation des dynamiques suscitant les phénomènes considérés, puisque le discours politique français occulte les facteurs objectifs et sociaux au principe de la radicalisation, si ce n'est pour criminaliser certains déterminismes sociaux. À aucun moment ne sont convoquées les théories du choix rationnel, des préférences axiologiques ou des bonnes raisons dans la tradition boudonnienne.

La subjectivation des processus de radicalisation participe de leur dépolitisation, au même titre que le recours à la sémantique de la radicalisation, plutôt qu'à celle du terrorisme³, ou le choix de privilégier, dans ce contexte, une réponse en termes sécuritaires et moraux⁴, alors que d'autres options sont envisageables, comme le renforcement des politiques d'égalité des chances, de cohésion sociale, d'embauche des jeunes générations sur des emplois stables ou de solidarité.

L'épistémologie implicite déployée dans les sphères politiques et, en particulier, par l'exécutif français pour expliquer les processus de radicalisation, convoque des représentations

¹ Pour ne citer que quelques exemples, voir Valls, 13/01/2015 ; Cazeneuve, 21/01/2015 et 25/02/2015 ; Conseil des ministres, 25/02/2015. Cette invocation a commencé dès après la création du Conseil Français du Culte Musulman (voir Hortefeux, 30/11/2006 ; Valls, 13/10/2012).

² Les financements accordés à la recherche en sciences cognitives pour venir à bout de la radicalisation en attestent également.

³ La référence médiatique à la radicalisation est quasiment inexistante, lorsqu'il s'agit de traiter de l'extrême droite, y compris lorsque des violences ont lieu (voir Guibet Lafaye et Brochard, 2016).

⁴ Avec l'accent porté sur la laïcité (voir Guibet Lafaye, 2016b)

bipolaires, construisant l'Occident, comme vecteur de liberté, de progrès, de démocratie, face à un islam porteur, en germe, de conservatisme et de radicalisme. Pourtant « la polarisation guerrière est un non-sens en matière de violence politique » (Bonelli, 2015) car l'antagonisme entre deux discours symétriques, *i.e.* celui des autorités (« Vous êtes avec nous ou avec les terroristes ») et celui des organisations illégales (« Vous êtes avec nous ou vous êtes un mauvais musulman », « nationaliste », « révolutionnaire », etc.), se déploie face à un troisième acteur, *i.e.* la population, placée en position de spectatrice par le biais des *media* (Bigo et Hermant, 1988). Le recours à des représentations bipolaires, parfois caricaturales et démenties par les faits, peut mettre en cause la force de conviction des discours politiques, en particulier lorsque les mesures dites préventives s'étendent au-delà du champ pour lequel elles ont été mises en œuvre. Or face aux événements violents perpétrés, au nom de l'Islam, en Europe et aux États-Unis depuis les années 2000, on peut se demander si ce qui est décrit sous le terme de « terrorisme » et aujourd'hui de « radicalisation » a complètement changé de nature (voir les commandos de Bruxelles et de Paris) ou c'est si la façon dont on s'y rapporte et se représente ces phénomènes qui a changé.

Références

- Altran Scott, *Talking to the Enemy: Religion, Brotherhood, and the (Un)Making of Terrorists*, Ecco, 2011.
- Altran Scott, « Ce que la sociologie propose dans la lutte contre la violence extrémiste », *Huffington Post*, 29/06/2015.
- Altran Scott, « L'État islamique est une révolution », *L'Obs*, 2/02/2016.
- Bauer Alain, « Le djihad "uberisé" », *Sécurité globale*, 1/2016, n° 1, p. 113-118.
- Beaud Stéphane et Michel Pialoux, *Violences urbaines. Violence sociale. Genèse des nouvelles classes dangereuses*, Paris, Fayard, 2003.
- Berkowitz L., « The frustration-aggression hypothesis: Examination and reformulation », *Psychological Bulletin*, 1989, 106, p. 59-73.
- Berkowitz L., *Aggression: Its causes, consequences, and control*, New York, McGraw-Hill, 1993.
- Bigo Didier et Daniel Hermant, « La relation terroriste », *Études polémologiques*, n° 47, Paris, 1988.
- Bonelli Laurent, « Les chemins de la radicalisation », *Monde Diplomatique*, février 2015.
- Boudon R., *Le Juste et le Vrai*, Paris, Fayard, 1995.
- Brie G. et C. Rambourg, « Radicalisation. Analyses scientifiques versus Usage politique. Synthèse analytique », ENAP, 2015.
- Bronner Gérard, *La pensée extrême. Comment des hommes ordinaires deviennent des fanatiques*, Paris, Denoël, 2009.
- Brunet Louis, « Terrorisme, violence de masse et radicalisation. Du Moi idéal au désengagement identificatoire », *Le Carnet PSY*, 6/2015, n° 191, p. 48-51.
- Castel Robert, « La discrimination négative. Le déficit de citoyenneté des jeunes de banlieue », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 4/2006, p. 777-808.
- Cavard C., « Rapport fait au nom de la commission d'enquête sur le fonctionnement des services de renseignement français dans le suivi et la surveillance des mouvements radicaux armés », n° 1056, Assemblée nationale, 24/05/2013.
- Ciotti E., « Rapport fait au nom de la commission d'enquête sur la surveillance des filières et des individus djihadistes », n° 2828, Assemblée nationale, 2 juin 2015.
- Collovald A. et B. Gaïti, « Questions sur une radicalisation politique », in A. Collovald et B. Gaïti (dir.), *La démocratie aux extrêmes*, Paris, La Dispute, 2006, p. 19-45.
- Contamin J.-G., « Le choix des armes : Les dilemmes pratiques d'un mouvement de doctorants et le modèle des avantages comparatifs », *Genèses*, 59, 2005.

Crenshaw Martha, « Political Explanations », *Addressing the Causes of Terrorism: The Club de Madrid Series on Democracy and Terrorism*, January 2005, p. 13-18.

Crétenot M., « Plan de lutte contre la radicalisation : La course d'un poulet sans tête », *Observatoire international des prisons, Dedans-Dehors*, n° 91, avril 2016, p. 4-8.

Crettiez Xavier, « “High risk activism” : essai sur le processus de radicalisation violente (première partie) », *Pôle Sud*, 1/2011, n° 34, p. 45-60.

Dayan D., « Pour une critique des médias », *Questions de communication*, 8, 2005, p. 195-222.

Della Porta Donatella, *Social Movements, Political Violence and the State*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995.

Deltombe T., *L'islam imaginaire. La construction médiatique de l'islamophobie en France 1975-2005*, Paris, La Découverte, 2005.

Dorronsoro Gilles et Olivier Grojean, « Engagement militant et phénomènes de radicalisation chez les Kurdes de Turquie », *European Journal of Turkish Studies* [En ligne], mis en ligne le 04 août 2009. URL : <http://ejts.revues.org/198>

Fair Christine « Who are Pakistan's Militants and their Families? », *Terrorism and Political Violence*, n°1, 2008.

Fillieule O. et N. Mayer (dir.), Dossier « Devenirs militants », *Revue française de science politique*, 51, 2001, p. 19-25.

Gambetta Diego (dir.), *Making Sense of Suicide Missions*, Oxford, Oxford University Press, 2005.

Glucksmann André, *Dostoïevski à Manhattan*, Paris, Robert Laffont, 2002.

Guibet Lafaye C., *Le juste et l'inacceptable. Les sentiments d'injustice contemporains et leurs raisons*, Paris, Presses Universitaires Paris Sorbonne (PUPS), coll. L'intelligence du social, 2012.

Guibet Lafaye C., « Radicalisation : de l'adversaire à l'ennemi », *Participations*, 2006a, à paraître.

Guibet Lafaye C., « Dénoncer la radicalisation, reconstruire un ordre moral et politique », *Quaderni*, 2016b. À paraître.

Guibet Lafaye C. et P. Brochard, « La radicalisation vue par la presse : fluctuation d'une représentation », *Bulletin de Méthodologie Sociologique (BMS)*, Paris, Sage, vol. 130, n°1, 2016, p. 1-24.

Gurr T.R., « Empirical research on political terrorism: The state of the art and how it might be improved », in R.O. Slater et M. Stohl (dir.), *Current perspectives on international terrorism*, New York, St. Martin's, 1988, p. 115-154.

Gutton Philippe, « Adolescence et Djihadisme », *Outre-Terre*, 3/2015, n° 44, p. 371-372.

Haddad Rayan, « Al Qaïda / Hezbollah : la concurrence à distance entre deux logiques d'action jihadistes différentes pour la captation des cœurs et des esprits de l'Umma », *Cultures & Conflits*, 66 | 2007, p. 157-177.

Honneth Axel, *La société du mépris. Vers une nouvelle Théorie critique*, Paris, La Découverte, 2006.

Huntington Samuel, *Le choc des civilisations* [1996], Paris, Odile Jacob, 1997.

INHES, « Radicalisation islamiste et filières djihadistes : prévenir, détecter et traiter », Rapport du Groupe de diagnostic stratégique n° 3, 26^{ème} Session nationale « Sécurité et Justice », 2014/2015.

Jounot Yann, Rapport « Prévention de la radicalisation », rédigé pour la SGDSN, 30/10/2013.

Khosrokhavar Farhad, *L'islam des jeunes*, Paris, Flammarion, 1997.

Khosrokhavar Farhad, *Radicalisation*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2014.

Khosrokhavar Farhad, « La sociologie de la radicalisation : entretien avec Farhad Khosrokhavar », *Les Sciences Economiques et Sociales*, ENS-Lyon, 10 janvier 2016.

Koyré Alexandre, *La cinquième colonne* [1945], Paris, éd. Allia, 1997. Lars Erslev Andersen, « Terrorisme et contre-radicalisation : le modèle danois », *Politique étrangère*, 2, 2015 (Été), p. 173-183.

Martinez Luis, « Structures, environnement et basculement dans le jihadisme », *Cultures & Conflits*, 69 | 2008, p. 133-156.

Megargee E.I., « Aggression and violence », in H.E. Adams et P.B. Sutker (dir.), *Comprehensive handbook of psychopathology*, 2^{ème} ed., New York, Plenum, 1993, p. 617-644.

Meyer Thierry, « Le modèle de Traitement Heuristique Systématique de l'information : motivations multiples et régulation du jugement en cognition sociale », *L'année psychologique*, 2000, vol. 100, n° 3, p. 527-563.

Moghadam Assaf, *The Globalization of Martyrdom: Al Qaeda, Salafi Jihad, and the Diffusion of Suicide Attacks*, Baltimore (MD), Johns Hopkins University Press, 2008.

Moniquet Claude, *Néodjihadistes*, Bruxelles/Paris, Éditions Jourdan, 2013.

Pietrasanta S., « La déradicalisation, outil de lutte contre le terrorisme », mission auprès du ministre de l'Intérieur, juin 2015.

Post Jerrold M., « Notes on a psychodynamic theory of terrorist behavior », *Terrorism: An International Journal*, vol. 7, 1984, p. 241-256.

Roy Olivier, *L'islam mondialisé*, Paris, Seuil, 2002.

Runciman W.G., *Relative deprivation and social justice*, Londres, Routledge Kegan Pau, 1966.

Sageman Marc, *Understanding Terror Networks*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 2004.

Saper B., « On learning terrorism », *Terrorism*, 11, 1988, p. 13-27.

Sawicki F. et J. Siméant, « Decompartmentalizing the sociology of activist commitment. A critical survey of some recent trends in French research », *Sociologie du travail*, 52S, 2010, p. e83-e109.

Sommier Isabelle, « Engagement radical, désengagement et déradicalisation. Continuum et lignes de fracture », *Lien social et Politiques*, n° 68, 2012, p. 15-35.

Spaaij Ramon, *Understanding Lone Wolf Terrorism: Global Patterns, Motivations and Prevention*, Springer, 2011.

Strentz T., « The terrorist organizational profile: A psychological role model », in Y. Alexander et J. Gleason (dir.), *Behavioral and quantitative perspectives on terrorism*, New York, Pergamon, 1981, p. 86-104.

Tsoukala A., « Au nom du 11 Septembre. La presse face au terrorisme en France et en Grande-Bretagne », 2011. <http://lmsi.net/Au-nom-du-11-Septembre>